

INFORMATIONS GENERALES :

Le BCM fait profiter ses membres des infrastructures gracieusement mises à disposition par la commune de Meyrin et leur demande de se conformer aux règles de bon usage qui leurs sont appliquées, notamment :

- Le respect des horaires de fermeture (22h00 précise)
- L'emploi de chaussures de sport à semelles non marquantes réservées uniquement aux activités intérieures
- L'interdiction de boire et manger à l'intérieur des salles de gymnastique

Le badminton requiert une bonne forme physique, aussi le Comité du BCM conseille à chaque membre de consulter son médecin pour vérifier qu'il est bien apte à jouer.

Bien qu'extrêmement rare, la pratique du badminton comporte des risques d'accidents. Nous vous rappelons que chaque membre est responsable de se couvrir personnellement en conséquence auprès de l'assurance de son choix.

A l'exception des volants plastiques, fournis par le club, chaque joueur est tenu de venir avec son équipement personnel. Le prêt d'une raquette appartenant au club demeure exceptionnel (oubli, casse, etc...).

Chaque joueur adulte du BCM peut venir jouer librement, autant de fois qu'il le souhaite, durant les périodes réservées au club (mercredi réservé aux entraînements des joueurs de l'équipe d'interclub). En cas d'abus ou de trop grande affluence, le comité se réserve le droit de modifier les conditions d'accès aux courts.

Lu et approuvé, le _____

Signature du joueur

Pour contacter le comité du BC Meyrin :

Fabrizio PAPPALARDO , Président et Capitaine	+ 41 79 791 92 28
Kevin MESSERLI , Vice-Président	+ 41 79 360 57 53
Denis BAR , Trésorier	+ 41 79 269 20 34
Vincent MALINGE , Secrétaire	+ 41 79 622 10 29
Sandra DUBOIS , Responsable des Jeunes /webmaster	+ 41 78 615 04 74

✉ info@bcmeyrin.ch

Compléments d'informations auprès du Comité ou consulter le site www.bcmeyrin.ch.